



FscqP-2021-78

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de la fédération qui se tiendra **le samedi 5 juin 2021**, à la salle de France à Pessac.

8h30 : Accueil

9h00 : Assemblée générale ordinaire

1^{ère} partie - Débat statutaire

Rapport moral par le Président : Roger Lévy
Rapport d'activités par le Secrétaire général : Jean-Claude Juzan
Rapport financier par le Trésorier : Michel Kwiatkowski
Rapport des commissaires aux comptes et fixation de la cotisation

Ces rapports vous seront transmis avant l'assemblée générale afin de laisser plus de temps au débat.

9h50 : 2^{ème} partie - Élection

L'élection concerne les membres du bureau permanent pour l'exercice 2021 - 2022.

Les personnes désirant présenter leur candidature en tant que membre du bureau doivent adresser leur candidature conformément à l'article 4 du Titre IV des statuts. A ce jour nous avons besoin de renforcer le secrétariat ainsi que sa trésorerie par l'élection d'un secrétaire ainsi que d'un trésorier Adjoint. Les candidatures aux fonctions du Bureau Permanent mandatées par les associations, doivent être adressées par lesdites associations et par écrit au Président de la Fédération trois jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée Générale, **soit le 1 juin 2021** (voir formule d'appel de candidature ci-jointe).

Chaque quartier dispose de cinq voix ; le vote est individuel, un même mandataire ne disposant que d'une seule voix. Seuls les mandataires présents au moment du scrutin peuvent y participer (article 8 et 9 du titre V des statuts).

Comme lors de notre dernière assemblée générale, nous allons continuer de travailler plus particulièrement sur le rôle et le fonctionnement de notre fédération des quartiers.

Si vous souhaitez que soient traités des sujets d'intérêt général lors du débat, veuillez les communiquer à Jean Claude Juzan avant le 1 juin.

11h30: 4^{ème} partie – Débat avec les élus.

Comme thème du débat avec les élus nous aborderons la démocratie participative à l'intérieur de la ville de Pessac.

De même du fait des réserves sanitaires cette année il n'y aura pas de vin d'honneur à la fin de notre assemblée générale
Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Roger Lévy

PS : les candidatures parvenues pour l'AG qui était programmé au mois d'avril sont toujours d'actualité



**Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts de Quartiers et des
Comités de Bienfaisance et Fêtes de Pessac
Groupement déclaré sous le n° W332000666**

BULLETIN DE CANDIDATURE

à retourner avant le 1 juin 2021

Ce bulletin signé est à adresser par mèl au secrétaire général federation@federation-quartiers-pessac.com, sans signatures présentes sur le mèl la confirmation est à adresser par courrier postal (pour les signatures) à la Fédération au Moulin de Noès (46, rue Albert Laurensen 33600 PESSAC)

Membre du bureau de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac

Assemblée Générale du 5 juin 2021

Nom :Prénom :

Poste souhaité :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone Adresse e-mail :

Quartier :

Signature du candidat

Signature du Président du syndicat ou comité de quartier

PS : les candidatures parvenues pour l'AG qui était programmé au mois d'avril sont toujours d'actualité